

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015

Le jeudi 15 octobre 2015, à 14h00, s'est tenue une réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION à la Salle Polyvalente de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'ABILLY, sous la présidence de Mme BRAULT.

Assistaient avec voix délibérative

3 Représentants des collectivités territoriales à l'origine de la création

Mme BRAULT Patricia, Maire d'Abilly

Mme MARCHET Béatrice, adjointe à la commune de Descartes

M. VENAULT Nicolas, Conseiller municipal à la commune du Grand-Pressigny

1 personne désignée en fonction de leur compétence

Mme DAMANGE Isabelle, conseillère municipale à Abilly

2 Représentants des collectivités publiques et organismes de sécurité sociale

M. Gérard DUBOIS, Maire de MARCE SUR ESVES, Conseiller Départemental

Mme Geneviève GALLAND, Conseillère Départementale

<u>1 représentant, dont un médecin, du personnel de l'établissement</u>

Mme PINSARD Véronique, AMP

2 représentants des membres du Conseil de la Vie Sociale

Mme BROSSAS, présidente du C.V.S., représentant les familles

M. RIDET, vice-président du C.V.S., représentant les résidents

Assistaient avec voix consultative

Madame RENSON-RAVELOSON, Directrice

Mme Laurence BRUNEAU, Cadre de Santé

Mme Lydie MOREAU, Responsable du personnel

Mme Stéphanie DUFY, Responsable des services économiques

Absents et excusés

Avec voix délibérative

1 personne désignée en fonction de leur compétence

Mme MIQUEL, ADMR de Descartes

1 représentant, dont un médecin, du personnel de l'établissement

M. GARNIER Philippe, médecin coordonnateur

Avec voix consultative

Madame JUPILLE, Receveur à la Trésorerie de DESCARTES

M. le Directeur Départemental de l'ARS

M. le Président du Conseil Départemental

Madame la Sous-Préfète

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2015,
- Budget primitif 2016,
- Information sur les travaux de restructuration,
- Décisions modificatives,
- Décision coût copies
- Informations diverses.
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance et donne la parole à Madame RENSON-RAVELOSON.

I - VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 09.09.2015

Le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2015 est approuvé sans remarque ni modification.

EHPAD Gaston Chargé - Les Termelles – 37160 ABILLY Tél : 02.47.91.35.03 Mail : services.eco.ehpad.abilly@wanadoo.fr

II - BUDGET PRIMITIF 2016 (DELIBERATIONS)

Un exemplaire du cahier explicatif concernant le budget 2016 a été adressé à chaque membre.

Mesdames DUFY et MOREAU en font la présentation. Madame RENSON-RAVELOSON en fait le commentaire.

1° - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes prennent en compte les amortissements, l'encaissement des subventions lié à la restructuration et la subvention du Syndicat Intercommunal pour un montant total de 1 234 389.34 €.

Les dépenses prennent en compte l'amortissement des subventions, les remboursements du capital des emprunts et les nouvelles acquisitions pour un montant total de 1 234 389.34 €.

2° - L'ACTIVITE HEBERGEMENT

Nombre de journée prévisionnelle : 40 778

Nombre de lits : 114 lits intégrant une nouvelle répartition qui prend en considération l'aménagement des chambres provisoires en lien avec la restructuration de l'établissement.

LE GIR MOYEN PONDERE est de 769 sans tenir compte des moins de 60 ans.

3° - LES DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION HORS TAXES

Par rapport au BP 2015 alloué,

- le groupe 1 est en augmentation de 0,50 % (738 688.52 €).
- le groupe 2 est en augmentation de 6,59 % (3 723 315.00 €).
- le groupe 3 est en augmentation de 7,11 % (494 519.12 €).

4° - LES RECETTES EN ATTENUATION

Elles s'élèvent à 254 767.63 € soit + 17,60 % par rapport à au BP 2015 alloué.

5° - INCORPORATION DES RESULTATS

Déficit (section dépendance) global à incorporer de 20 699,00 €.

6° - LES TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES

Les tarifs intègrent la première phase de restructuration de l'établissement.

1 - PRIX HEBERGEMENT 1 LIT ET 2 LITS

Prix moyen: 51.51 € soit une augmentation de 6.23 % par rapport à 2015

Chambre à 1 lit: 50.70 € soit une augmentation de 5.96 % par rapport à 2015

Chambre à 2 lits sans salle de bains : 45.32 € soit une augmentation de 2.93 € par rapport à 2015

Chambre à 2 lits avec salle de bains : 46.65 € (il s'agit d'un nouveau tarif)

2 - PRIX HEBERGEMENT UPAD

55.50 € soit une augmentation de 8.82 % par rapport à 2015

3 - TARIF DEPENDANCE (GIR 5/6)

6.07 € soit une augmentation de 11.79 % par rapport à 2015

4 - TARIF MOINS DE 60 ANS (hébergement + dépendance)

71.49 € soit une augmentation de 5.58 % par rapport à 2015

5 - FORFAIT SOINS

1 858 223.31 € proposé au 01.01.2016

7° - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Dépenses : 453 923.10 € soit une hausse de 13.13 % par rapport au budget 2015 alloué Recettes : 453 923.10 € soit une hausse de 13.13 % par rapport au budget 2015 alloué

Les membres du Conseil de la Vie Sociale et du CTE ont émis un avis favorable.

Les membres du Conseil d'Administration délibèrent favorablement sur le budget présenté.

III -INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

Il est prévu 6 chambres provisoires doubles au 1er étage et 7 au RDC soit 13 chambres provisoires pour 26 résidents. Les chambres du 1er seront destinées à être des chambres seules à la fin des travaux et au RDC elles deviendront des locaux techniques.

Les chambres restructurées à 2 lits provisoires seront en place pour 3 ans.

EHPAD Gaston Chargé - Les Termelles – 37160 ABILLY Tél : 02.47.91.35.03 Mail : services.eco.ehpad.abilly@wanadoo.fr Les déménagements des résidents auront lieu du 4 janvier au 15 janvier.

Les binômes pour les chambres provisoires seront vus en équipe pluridisciplinaire mi-novembre. Les résidents et familles seront rencontrées. Les familles seront associées aux déménagements de leur parent.

Les résidents présents dans les chambres cassées des ailes Rabelais et Ronsard n'iront pas obligatoirement en chambre double. Ils pourront déménager dans d'autres chambres de l'établissement.

L'établissement va être réorganisé en 3 unités : le Rez-de-Chaussée, le 1^{er} étage et l'UPAD.

Une réorganisation des équipes va avoir lieu en conséquence. Actuellement le ratio soignant/résident en effectif minimal est de 1 soignant pour 14 résidents. Avec cette nouvelle organisation le ratio minimal sera de 1 soignant pour 11 résidents.

IV - DECISIONS MODIFICATIVES

- Dépenses gagées par des recettes supplémentaires DM n°13
- BP 2016 Subvention à l'association Soleil d'Automne

Les membres du Conseil d'Administration délibèrent favorablement et adoptent les décisions présentées.

V - DECISION COUT COPIES (Délibération)

Il convient de délibérer sur un coût copies à facturer pour les copies faites par les agents du personnel et les résidents. Le prix proposé est de 0.18 € TTC la copie soit 0.15 € HT.

Les membres du Conseil d'Administration valident ce tarif.

VI - INFORMATIONS DIVERSES

Bureau Accueil et Admissions

Madame Marie-Joëlle BEAULIER partant en retraite au 1er février 2016, Monsieur Anthony GUILLOT a été recruté pour la remplacer.

Blanchisserie

Madame RENSON-RAVELOSON informe qu'elle a rencontré à l'EHPAD de Ligueil 2 représentants de la Blanchisserie (Mme Adèle, responsable des services économiques du CH de Loches et M Ferrari, Responsable des services économiques du CH de Chinon).

Ils souhaitaient comprendre les points de blocage.

Après échange, une réunion va être organisée avec les directeurs afin de voir ensemble les choses mais il faut être très prudent sur les investissements qui seraient à engager.

Le projet va être relancé de manière collégiale.

Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le règlement intérieur de l'instance est donné aux nouveaux membres, Mesdames BRUNEAU et GALLAND.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Taux d'occupation

L'établissement est complet à ce jour.

La séance est levée à 15h10.